

Belgium-Wavre: Construction work for art and cultural buildings

OJ S 191/2014 04/10/2014

Contract notice

Works

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ville de Wavre

Postal address: place de l'Hôtel de Ville

Town: Wavre

Postal code: 1300

Country: Belgium

E-mail: Info@wavre.be

Telephone: +32 10230311

Fax: +32 10230313

Internet address(es):

General address of the contracting authority: www.wavre.be

Additional information can be obtained from:

Official name: Service urbanisme

Postal address: Place de l'Hôtel de Ville 1

Town: Wavre

Postal code: 1300

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Patrick Lapage

E-mail: patrick.lapage@wavre.be

Telephone: +32 10230370

Fax: +32 10230379

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Service urbanisme

Postal address: Place de l'Hôtel de Ville 1

Town: Wavre

Postal code: 1300

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Patrick Lapage

E-mail: patrick.lapage@wavre.be

Telephone: +32 10230370

Fax: +32 10230379

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Construction d'un bâtiment à usage de hall culturel polyvalent

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Execution

Main site or place of performance: Chemin de la Sucrierie/rue de l'Ermitage

NUTS code BE310 Arr. Nivelles

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Construction d'un bâtiment à usage de hall culturel polyvalent comportant :

- 1 salle de spectacle de 862 places assises / 1800 places debout
- 1 salle de spectacle de 200 places assises
- Plusieurs salles polyvalentes
- 1 restaurant
- 1 bibliothèque communale
- 2 parkings d'une contenance totale de +/- 400 places
- L'aménagement des abords

Les travaux faisant l'objet de la présente entreprise consistent en la fourniture de toute main d'oeuvre, matériaux, équipements, moyens et services nécessaires à des travaux de gros oeuvre fermé, de techniques spéciales et de parachèvement pour la construction d'un hall culturel polyvalent.

Les travaux sont exécutés conformément aux documents et cahier des charges établis par les bureaux d'architecture et les bureaux d'études composant l'association momentanée : HALL SUCRERIE 2010, chaussée de la Hulpe, 181/6 à 1170 Bruxelles (Tél. +32 23470881 - Fax +32 23475761)

ADE SPRL

Chaussée de la Hulpe 181/6 - 1170 Bruxelles

Tél. +32 23470881 - Fax +32 23475761

brousse@ade-archi.be

Montois Parnters Architects S.A.

Avenue Maurice 1 - 1050 Bruxelles

Tél. +32 26479893 - Fax +32 26479993

j.mathieu@montois.com

SNC Lavalin S.A.

Avenue Louise 215 - 1050 Bruxelles

Tél. + 32 26431511 - Fax +32 26477435

stanislas.demoutiez@snclavalin.com

II.1.6. CPV code(s)

45212300 Construction work for art and cultural buildings, 45000000 Construction work

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 24 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Cautionnement (5 % du montant initial du marché (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure)

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux §§ 1er et 2 de l'article 61 de l'arrêté royal du 15 juillet 2011 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: 1. Des déclarations bancaires appropriées établies conformément au modèle figurant à l'annexe 3 de l'AR du 15 juillet 2011.

2. Les comptes annuels ou les comptes annuels déposés les plus récents, lorsque la législation du pays où est établi le soumissionnaire en prescrit le dépôt, attestant la santé financière du soumissionnaire.

3. Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activités faisant l'objet du marché au cours des trois derniers exercices disponibles en

fonction de la date de création ou du début d'activités du candidat ou soumissionnaire, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Minimum level(s) of standards possibly required: CA : seuil minimum 50 millions d'euros/an

Agréation requise: D (Entreprises générales de bâtiments) , Classe 8

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

4. Un certificat valable ISO 9001 (version 2008), ou une déclaration ou des preuves en matière de mesures équivalentes de garantie de la qualité.
5. Un certificat VCA (LSC-Liste de contrôle Sécurité, santé et environnement entreprises Contractantes) attestant que l'entrepreneur satisfait aux exigences minimales en matière de sécurité, santé et environnement, ou un document équivalent pour les soumissionnaires étrangers.
6. Un certificat valable EMAS (système de gestion environnementale), ou une déclaration ou des preuves en matière de mesures équivalentes de protection de l'environnement.
7. Une liste des noms et qualifications professionnelles appropriées des personnes chargées de l'exécution du marché.
8. La preuve de l'inscription du candidat ou soumissionnaire au registre professionnel ou de commerce, conformément aux conditions prévues par la législation du pays où ils sont établis. La preuve est apportée par une attestation ou, à défaut, par une déclaration sous serment.
9. L'indication des titres d'études ou professionnels de l'entrepreneur ou des cadres de l'entreprise et, en particulier, du ou des responsables de la conduite des travaux.
10. Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, cette liste étant appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations sont émises et signées par l'autorité compétente. Lorsque le maître d'ouvrage est une personne privée, elles le sont par celui-ci. A défaut, une simple déclaration de l'entrepreneur est admise. Elles indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Le cas échéant, ces attestations sont transmises directement au pouvoir adjudicateur par l'autorité compétente.
11. Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont l'entrepreneur disposera pour la réalisation du marché.
12. Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels de l'entrepreneur et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.
13. L'indication des techniciens ou des organismes techniques, qu'ils soient ou non intégrés à l'entreprise, en particulier de ceux qui sont responsables du contrôle de la qualité dont l'entrepreneur disposera pour l'exécution des travaux.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Effectifs moyens annuels de l'entrepreneur et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années (minimum 100 pers.)

liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années : 20 millions d'EUR minimum

Agréation requise: D (Entreprises générales de bâtiments) , Classe 8

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

Lowest price

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

URB 2014/02

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 11.12.2014

Payable documents: yes

Price: 1 600 EUR

Terms and method of payment: CSCH et plans

Le cahier des charges et les plans d'exécution (dossier papier) sont disponibles moyennant l'envoi d'un courriel à l'adresse suivante patrick.lapage@wavre.be et le paiement de la somme de 1600 EUR sur le compte de la ville de Wavre (IBAN BE35091-0001948-37 –BIC : GKCCBEBB). Les documents peuvent ensuite être retirés au siège de l'association HALL SUCRERIE 2010, Chaussée de la Hulpe 181/6 à 1170 Bruxelles. Il est indispensable de prendre contact préalablement avec ladite association (Tél. +32 23470881 - Fax +32 23475761).

Le cahier des charges et les plans d'exécution sont également disponibles sous format électronique (dvd). Afin d'obtenir le dvd, il est nécessaire d'adresser au préalable un courriel à l'adresse suivante : patrick.lapage@wavre.be et de payer la somme de 50 EUR sur le compte de la ville de Wavre (IBAN BE35091-0001948-37 –BIC : GKCCBEBB).

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

12.12.2014 - 14:30

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 12.12.2014 - 14:30

Place:

Hôtel de Ville de Wavre Salle des Templiers, 1er étage

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Informations complémentaires concernant l'introduction des offres/candidatures: Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du fonctionnaire dirigeant :
Monsieur Patrick Lapage

Architecte communal

Tél. +32 10230370 - Fax +32 10230379

Visite du site requise:

La visite du site se fera sur rendez-vous uniquement (Contact : M. Patrick Lapage, architecte communal, fonctionnaire dirigeant, Tél. +32 10230370).

En cas de contradiction entre les clauses administratives et les clauses techniques sur un point d'ordre administratif, ce sont les clauses administratives qui sont prioritaires.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

30.9.2014